



## K-13

### Devis d'application

Systemes appliqués au pistolet  
*Isolation thermique et acoustique*

#### Section I — Généralités

##### 1.01 Portée des travaux

- .1. Le travail à exécuter sous cette section inclura le matériel, l'équipement, la main d'œuvre et les services requis pour la pose de la fibre de cellulose pulvérisée conformément à ces spécifications et comme indiqué sur les plans si applicable.
- .2. Une surface représentative d'au moins 100 pieds carrés devra être pulvérisée et approuvée par l'architecte et/ou le propriétaire avant l'exécution des travaux.

##### 1.02 Ouvrages connexes

- .1. Section 03300 – Tablier en béton
- .2. Section 05300 – Tablier métallique
- .3. Section 07200 – Isolation de bâtiment
- .4. Section 01000 – Information générale
- .5. Fixations, supports, appuis, douilles et autre matériel de fixation sur la surface à être pulvérisée doivent être mis en place par les autres corps de métier avant l'application de la cellulose pulvérisée.

##### 1.03 Description du système / Assurance Qualité

- .1. L'entrepreneur doit employer un système complet, un équipement si rapportant, incluant la fibre et l'adhésif tels que fournis et mis à l'essai par le fabricant. Aucune substitution ne doit être faite.
- .2. Les fibres fournies selon ces caractéristiques doivent être ensachées et chaque sac doit être codé avec la date et le numéro de lot de fabrication et des échantillons doivent être conservés par le fabricant pour une durée d'au moins un an.
- .3. L'entrepreneur doit être licencié et formé par le fabricant.

##### 1.04 Soumissions

- .1. Soumettre les données du produit et le certificat du fabricant indiquant que le produit rencontre ou excède les exigences requises.
- .2. Une certification écrite du fabricant que le produit ne contient pas d'amiante, de fibre de verre ou autre forme de fibre minérale.

##### 1.05 Livraison du produit, entreposage et manutention

- .1. Le produit doit être livré dans son emballage original, non ouvert sur lequel le nom du fabricant apparaît, l'identification du produit et la référence aux essais U.L.
- .2. Ne pas entreposer le produit directement sur le sol, le couvrir et le conserver à l'abri de l'humidité, bien au sec.
- .3. Protéger la colle adhésive du gel.



1451, rue Nobel, Sainte-Julie, Qc Canada J3E 1Z4

Tél. : 450.922.2000 Fax : 450.922.4333

www.benolec.com info@benolec.com





## Section II — Produits

### 2.01 Manufacturier approuvé

- .1 Can-Cell Industries Inc.  
14715 – 114 Avenue, Edmonton, AB T5M 2Y8  
403.447.1255 or 800.661.5031 FAX : 403.447.1034

### Distributeur : Benolec Ltée

1451, rue Nobel, Ste-Julie, QC Canada J3E 1Z4  
450.922.2000 Fax : 450.922.4333  
Site Web : [www.benolec.com](http://www.benolec.com) [info@benolec.com](mailto:info@benolec.com)

### 2.02 Matériaux

- .1 Systèmes de pulvérisation K-13.
  - .1. La couleur devra être indiquée selon l'item 3.03 (La sélection de couleur affectera le prix).
  - .2. Essai en chantier du pouvoir adhérent selon le rapport ASTM E-736.
    - Essai @ >5 ANS
    - Pas moins que 400 lb par pi ca
    - Pas moins que 600 fois son poids @ 1 po
  - .3. L'isolant pulvérisé doit avoir été mis à l'essai en mode de pulvérisation par U.L. et chaque sac doit être identifié à la référence Résultats d'essais U.L. conformément à la norme ASTM E-84/U.L. 723 :
    - Testé à un minimum de 5 po d'épaisseur, Classe 1
    - Propagation des flammes : Ne doit pas excéder 5
    - Indice de fumée développée : Ne doit pas excéder 5
  - .4. Résistance au feu supérieure ou égale à 45 minutes ULC S101-M89 et Code du Bâtiment de la Colombie-Britannique 3.1.4.7(3)(B). Épaisseur minimum 2 po.
  - .5. L'isolant pulvérisé doit rencontrer les codes appropriés du Bâtiment.
  - .6. L'isolant pulvérisé doit rencontrer la norme ASTM E-1042.
  - .7. Caractéristiques NRC (si applicable).
  - .8. Non corrosif selon UBM-80.
  - .9. Pouvoir de déviation selon ASTM E-759.
    - Déviation de 6 po sur 10 pi. Portée-aucun éclatement ou délaminage.
  - .10. Pouvoir adhérent au moment de l'application selon la Méthode WS-2000 : >700 grammes.

## Section III — Exécution

### 3.01 Inspection – Préparation – Installation

- .1. L'entrepreneur qui fait l'installation doit examiner toute surface et rapporter toute condition non satisfaisante par écrit à l'entrepreneur général et à l'architecte. Le travail ne se poursuivra pas tant que les conditions non satisfaisantes ne seront pas corrigées.
- .2. Fournir couverture, bâche ou autre recouvrement adéquat pour tout matériau/surface qui n'a pas à être pulvérisé de façon à prévenir les dommages de surpulvérisation.



1451, rue Nobel, Sainte-Julie, Qc Canada J3E 1Z4  
Tél. : 450.922.2000 Fax : 450.922.4333  
[www.benolec.com](http://www.benolec.com) [info@benolec.com](mailto:info@benolec.com)





- .3. La surface à être isolée par pulvérisation doit être inspectée préalablement à l'application afin de déterminer si un apprêt/scellant est nécessaire afin d'assurer l'adhérence et ou afin de prévenir la décoloration causée par des taches migratrices. Apprêter en conséquence.
- .4. L'épaisseur à installer sera déterminée comme l'épaisseur minimale mesurée selon les essais ASTM E-605 procédé d'essai pratique. L'épaisseur devrait être telle qu'indiquée à l'item 3.03 ou telle qu'indiquée dans les plans.
- .5. Le travail devra être coordonné avec les autres corps de métier avec lesquels le travail peut être affecté ou avoir un effet sur l'installation de la fibre de cellulose pulvérisée.
6. L'installation, le nettoyage et le récurage doivent être accomplis conformément aux recommandations du fabricant et les normes du bâtiment.
7. Fournir continuellement une ventilation naturelle ou mécanique pour manoeuvrer l'isolant de façon sécuritaire.

### **3.02 Protection**

- .1 Protéger l'installation complétée selon la section 01500 et 01535.

### **3.03 Supplément**

- .1. Appliquer l'isolant à une épaisseur minimum de 32 mm afin d'atteindre un minimum NRC de .80.
- .2. La couleur doit être blanche.

Révisé janvier 2011



1451, rue Nobel, Sainte-Julie, Qc Canada J3E 1Z4  
Tél. : 450.922.2000 Fax : 450.922.4333  
www.benolec.com info@benolec.com

